

# Bourse avicole de Bussy-Lettrée le 14 avril 2024

## DECLARATION SUR L'HONNEUR DE VACCINATION D'UN ELEVAGE DE VOLAILLES ET/OU DE PIGEONS CONTRE LA MALADIE DE NEWCASTLE

Je soussigné (nom, prénom et adresse complète de l'éleveur):

.....  
.....

Déclare sur l'honneur avoir vacciné contre la maladie de Newcastle ou la paramyxovirose toutes les volailles et/ou tous les pigeons de mon élevage. Je joins à la présente déclaration, copie de l'ordonnance délivrée par (Nom et adresse du Vétérinaire prescripteur) •.....

Espèces : Pigeons/Tourterelles/volailles	Nombre : .....
Date de la vaccination •...../...../.....	
Nom déposé du vaccin administré : .....	Numéro du lot du vaccin : .....
Date de péremption du vaccin •...../...../.....	Date de l'ordonnance : .....

Nom et adresse complète d'un témoin ayant assisté à la vaccination

.....  
.....  
.....

Fait à ..... le...../...../.....      Signature de l'éleveur      Signature du témoin

---

## DECLARATION SUR L'HONNEUR INDIQUANT LES PARTICIPATIONS EVENTUELLES A DES EXPOSITIONS OU DES CONCOURS ET RELATIVE A LA GESTION DU RISQUE « INFLUENZA AVIAIRE ».

Je déclare sur l'honneur (rayer la mention inutile) :

- N'avoir présenté ou fait présenter aucun de mes pigeons et/ou volailles à un rassemblement, concours ou exposition national ou international dans les 30 derniers jours qui précèdent
- Avoir participé aux rassemblements, concours ou expositions nationaux ou internationaux suivants.

Date	Ville	Nationalités présentes

Fait à ..... le...../...../.....      Signature de l'éleveur

**Rassemblement d'oiseaux captifs autres que ceux mentionnés à l'annexe  
1 de l'arrêté ministériel du 25 septembre 2023**  
**Attestation sur l'honneur de l'exposant**

*A fournir aux niveaux « Modéré » ou « Elevé » d'IAHP*

Nota : les ordres et espèces élevés systématiquement en volière figurant en annexe I de l'arrêté ministériel du 25 septembre 2023 sont: Apodiformes (colibris), Columbiformes (toutes espèces), Cuculiformes (toutes espèces), Galliformes (Cailles peintes de Chine et Cailles du Japon), Passériformes (toutes espèces), Piciformes (Toucans), Psittaciformes (toutes espèces).

Je soussigné .....

Propriétaire de l'élevage situé à: .....

.....

Tél. .... Courriel .....

- Déclare participer à la bourse aux poussins/lapereaux qui a lieu à **Bussy-Lettrée (Marne – 51) le 14 avril 2024.**
- Atteste sur l'honneur que, conformément à l'article 18 paragraphes 2 et 3 de l'arrêté du 25 septembre 2023 relatif aux mesures de surveillance, de prévention, de lutte et de vaccination contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) :

- Tous les oiseaux captifs autres que ceux mentionnés à l'annexe 1 de l'arrêté ministériel du 25 septembre 2023 sont détenus de manière systématique en volière sans contact avec l'avifaune sauvage.
- Les volailles et les oiseaux captifs autres que ceux mentionnés à l'annexe 1 et n'étant pas élevés de manière systématique en volière sans contact avec l'avifaune sauvage sont soumis à un dépistage virologique 72 heures avant le transport vers le lieu de rassemblement. Ces résultats sont transmis aux préfets du lieu de détention des oiseaux et du lieu de rassemblement.
- J'assure la traçabilité des oiseaux lorsqu'ils changent de propriétaire à l'occasion des rassemblements en collaboration avec les organisateurs.

Les oiseaux captifs sont transportés sans aucun contact avec l'avifaune sauvage et participent à une exposition qui se tient sur un site ne permettant pas de contact avec l'avifaune sauvage.

Fait à ..... Le .... / ..... / .....

Signature de l'exposant